



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE L'HUMAIN COMME SEULE BOUSSE POUR LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE !

On vous dit tout !

L'Intelligence Artificielle (IA) n'est plus une promesse technologique, elle transforme déjà en profondeur nos métiers, nos organisations et nos façons de travailler.

Si nous partageons l'ambition de faire de l'IA un levier d'innovation et de performance pour notre entreprise, cette transition ne pourra se faire au détriment des postières et des postiers.

Les principes affichés par La Poste – primauté de l'humain, éthique, accompagnement – doivent désormais se traduire par des engagements concrets, mesurables et protecteurs.

À l'occasion de cette première négociation, et parce que l'IA évolue vite, la CFE-CGC Groupe La Poste a mis en avant des demandes fortes pour transformer ces principes en droits opposables et protecteurs.

Dans cette négociation, la CFE-CGC Groupe La Poste porte quatre exigences majeures.

1. TRANSPARENCE : LES SALARIÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS DOIVENT POUVOIR AGIR

Nous refusons de découvrir les outils d'IA une fois les décisions prises.

La CFE-CGC Groupe La Poste revendique :

- Une Commission IA rattachée au CSE Central, dotée de véritables moyens et associée aux travaux du DPO (Data Protection Officer) et le CODIAC (Comité pour une IA de Confiance).
- L'accès à une cartographie transparente des outils d'IA, de leurs usages et de leurs impacts sur les métiers, dès leur phase d'expérimentation ;
- Un droit d'alerte lorsqu'un outil d'IA est susceptible de modifier significativement les conditions de travail.

2. EMPLOI ET COMPÉTENCES : ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

L'IA va transformer les compétences et certains métiers, notamment dans les fonctions supports et les activités de back-office.

Nous demandons :

- Un Passeport IA permettant à chaque postier d'accéder à une formation adaptée et de faire reconnaître les compétences acquises ;
- Des bilans réguliers et chiffrés, branche par branche et filiale par filiale, mettant en regard les gains de productivité liés à l'IA et l'évolution de l'emploi ;
- Un véritable droit à la reconversion, accompagné des budgets nécessaires, pour les salariés dont les métiers seront fortement transformés ;
- Des passerelles professionnelles renforcées au sein du Groupe, notamment vers ses filiales technologiques et les métiers du SI (Systèmes d'information), de l'IT (technologies de l'information), de la Data / IA.
- Du temps réellement consacré à la formation, pour que l'accompagnement ne reste pas théorique.

Et parce que les gains de productivité doivent aussi bénéficier aux salariés, nous revendiquons un "dividende temps" négocié : une partie du temps libéré par l'IA doit pouvoir être consacrée à la formation, à la QVCT, au collectif de travail ou à la relation client.

3. L'HUMAIN DOIT TOUJOURS GARDER LA MAIN

L'IA doit rester un outil d'aide et d'assistance, jamais un substitut à la responsabilité humaine.

Pour la CFE-CGC Groupe La Poste :

- Aucune décision RH – recrutement, évaluation, promotion ou sanction – ne doit être prise automatiquement par une IA ;

- Un humain doit rester décisionnaire, y compris avec le développement des IA dites “agentiques” ;
- Aucun salarié ne doit être sanctionné pour avoir refusé de suivre une recommandation de l’IA lorsqu’il estime nécessaire d’exercer son discernement professionnel ;
- Les requêtes adressées à l’IA ou la fréquence d’utilisation des outils ne doivent pas devenir des instruments de surveillance ou de contrôle disciplinaire.

L’IA conseille. L’humain décide.

4. CONDITIONS DE TRAVAIL : PRÉVENIR LES NOUVEAUX RISQUES

Charge mentale, intensification du travail, dépendance aux outils, isolement, perte d’autonomie ou de confiance : l’IA peut également générer de nouveaux risques professionnels. Ils doivent être identifiés, évalués et intégrés au DUERP (Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels).

Nous demandons également de préserver de véritables temps d’échanges collectifs et physiques. La technologie ne doit jamais isoler davantage les salariés.

La même vigilance doit s’appliquer à la robotique associée à l’IA dans les activités industrielles, logistiques, Courrier,

Colis ou de vente : ses conséquences sur l’emploi, la sécurité, l’ergonomie et les conditions de travail doivent être anticipées avant les déploiements.

Enfin, parce que La Poste est une entreprise à mission, elle doit intégrer à sa stratégie IA les enjeux de sobriété environnementale et de souveraineté technologique, en privilégiant chaque fois que possible des solutions européennes et maîtrisées.

L’IA OUI, MAIS PAS SANS NOUS !

La transformation technologique ne doit pas être seulement un projet d’entreprise. Elle doit devenir un progrès partagé. Par son envergure internationale et son statut d’entreprise à mission, le Groupe La Poste se doit d’être précurseur, une référence. Nos choix technologiques et humains doivent inspirer bien au-delà de nos murs !

Pour la CFE-CGC Groupe La Poste, l’enjeu n’est pas de freiner l’IA mais de l’encadrer, l’anticiper et mettre ses bénéfices au service des postières et des postiers.

PROTÉGER L’EMPLOI. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL. PARTAGER LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ. MAINTENIR L’HUMAIN AUX COMMANDES.

C’est avec cette ligne exigeante, constructive et résolument tournée vers l’avenir que la CFE-CGC Groupe La Poste portera la voix des postières et des postiers dans cette négociation.

